

Regroupement PEM-IJ
22 Octobre 2009

CREPS Ile-de-France

Compte-rendu des ateliers

Atelier 1 : propositions pour sensibiliser les acteurs et les décideurs

Constat :

- Une concurrence occasionnelle entre réseaux et label.
- Les acteurs (mouvement associatif d'éducation populaire) n'ont pas toujours voulu s'investir sur les enjeux du multimédia. De plus, les élus et les décideurs peu sensibilisés à ces enjeux sont difficiles à atteindre.
- Les attentes sont fortes en matière de partenariats. Il est pourtant fondamental de permettre aux différents professionnels d'échanger sur leur méthodologie.
- Pour renouer avec les collectivités, les associations et d'autres partenaires privés, pour avancer autrement sur cette approche éducative, il serait pertinent de construire une culture professionnelle commune à partir de nos valeurs, de nos interventions et de nos périmètres d'action, allant au-delà du cadre proposé par l'administration de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire.
- Absence de projet internet citoyen dû à la peur des élus par rapport à la démocratie agissante.

Des pistes ont été proposées :

- nécessité d'élargir la sphère des partenaires classiques.
- saisir les opportunités pour participer à des réseaux non explorés.
- faire un travail d'identification très précis sur les partenaires potentiels.
- regarder les résultats des différents appels à projet pour découvrir les nouveaux porteurs de projets susceptibles d'être partenaires.
- co-organiser des opérations avec plusieurs partenaires pour s'assurer un large public.
- développer des temps d'échanges, de dialogues sur les demandes liées au numérique, sur le rôle des animateurs, et le changement de position des élus.
- aider à la prise de conscience.
- investir tous les champs du possible, et donc contacter les élus du patrimoine et de l'environnement.
- continuer à utiliser la presse généraliste et spécialiste pour communiquer sur les différentes expressions.

Ces pistes, ramenées au plan de l'institution, signifient que nous avons professionnellement des engagements à prendre et des projets à construire en termes de formation et de culture professionnelle.

· Le travail doit maintenant se faire dès le départ en partenariat et en réseau avec des nouveautés de pratique, des nouveautés de projets, et des nouvelles formes de collaboration. · Par ailleurs, la relation nation/territoire est essentielle pour permettre d'avancer dans l'interministériel. Le cadre traditionnel jeunesse/vie associative n'est plus de propos et requiert des modes plus ouverts. L'idéologie interministérielle nationale est maintenant un interministériel des pratiques locales.

· En matière de numérique, le rôle des animateurs n'est pas facile. Ils doivent eux-mêmes maîtriser le rapport du culturel au numérique pour une bonne logique d'animation. Et sur cette capacité-là, il peut exister un manque.

Atelier 2 : propositions pour favoriser l'éducation au multimédia dans le réseau IJ

Dans ce groupe, des représentants des services déconcentrés, des représentants des BIJ étaient présents.

Constat :

- Difficulté rencontrée par les CRIJ et le réseau IJ pour entrer en relation avec les services déconcentrés non pas sur des rendus techniques et financiers, mais plutôt sur les contenus.

- Revoir la manière dont un service déconcentré associe un CRIJ dans une politique de jeunesse.

· Certains (pays de Loire) n'ont pas rencontré ces difficultés. Il est évident que construire un travail sur l'éducation numérique et l'éducation multimédia nécessite l'indispensable intégration du réseau IJ comme axe fort. Au-delà de la distribution d'information, il s'agit d'une politique d'animation, de développement, et de politiques de jeunesse. L'institution doit faire passer le message et mutualiser au mieux les apports des uns et des autres.

· Différents exemples ou actions menées ont été évoqués, notamment l'illettrisme. Plusieurs actions avaient pour but de rassembler dans un temps donné, dans une logique événementielle et de partenariat durable sur l'année. Il s'agit donc de projets éducatifs, culturels et sociaux avec des partenariats lourds. Mais de quel public parle-t-on ? D'une association ? De plusieurs publics ? De certains publics spécialisés, d'exclus ? Comment alors se positionner ?

· Différents outils ont été construits. Peu sont forcément communiqués, que ce soit autour du PEM, ou entre CRIJ, ou entre CRIJ et DRDJS. Il serait intéressant de faire de la veille, de mutualiser, de faire remonter les informations, d'analyser ces pratiques et de théoriser à partir de ces éléments pour réfléchir à une éventuelle plus value. L'administration centrale pourrait réfléchir à une méthode d'accompagnement.